

DÉPÊCHE DU 06/06/2019

Lactariums: un comité d'experts va ré-examiner les modalités du contrôle microbiologique du lait maternel

Mots-clés : #établissements de santé #gynéco #nutrition #infectio #agences sanitaires #vigilance #obstétrique-périnatalité #qualité-sécurité des soins #pédiatrie #ANSM #DGS #DGOS

SAINT-DENIS (Seine-Saint-Denis), 6 juin 2019 (APMnews) - L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a constitué un comité scientifique spécialisé temporaire (CSST) afin de ré-examiner les modalités de contrôle microbiologique sur le lait maternel pasteurisé dans les lactariums, a annoncé l'agence jeudi.

Ces travaux doivent servir de base à une évolution de la réglementation sur les lactariums. L'avis du CSST, créé par une décision du 5 juin du directeur général de l'ANSM et dont la composition a été fixée le même jour, est attendu pour la fin de l'année. Sa première réunion est fixée au mardi 11 juin. Il se réunira 4 à 5 fois au cours du 2e semestre.

Cette ré-évaluation est justifiée par l'amélioration des connaissances sur la prématurité et sur les agents biologiques pathogènes, le progrès des techniques d'analyses et l'évolution de la nature et de la perception des risques biologiques, qui doivent "conduire à adapter la sécurisation du lait issu des lactariums", souligne l'ANSM.

Produit de santé administré aux nourrissons sur prescription médicale, le lait maternel pasteurisé issu des lactariums est soumis à des contrôles préalablement à son administration, afin de prévenir la contamination microbiologique des nourrissons par ce lait. Des contrôles sérologiques des candidates au don et des tests bactériologiques réalisés sur le lait sont déjà réalisés de façon systématique depuis 2006, rappelle l'agence.

Le CSST, constitué de 10 membres, spécialistes dans les domaines de la microbiologie et de la néonatalogie, experts internationaux en néonatalogie et microbiologie, et représentants d'associations constituées autour de l'allaitement et de la prématurité, est chargé de "formuler un avis au directeur général de l'ANSM sur la réévaluation du niveau des contrôles microbiologiques du lait maternel définis dans le référentiel de bonnes pratiques actuellement en vigueur qui est en cours de révision", est-il précisé dans la décision.

Ce comité devra plancher sur 3 axes:

- caractériser les populations auxquelles est prescrit le lait maternel pasteurisé (nourrissons, prématurés ou grands prématurés) et identifier les risques en fonction du développement des systèmes digestif et immunitaire de ces nourrissons
- analyser les risques présentés par les différents agents microbiologiques pouvant affecter les nourrissons (bactéries, virus, champignons, toxines...)

- définir, sur ces bases, les meilleures modalités de contrôle.

cd/nc/APMnews

[CD7PSOHPW]

POLSAN - ETABLISSEMENTS GYNECO-REPRO-UROLOGIE INFECTIO GASTRO-DIABETE-NUTRITION

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2019 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/31785/336716/lactariums-un-comite-d-experts-va-re-examiner-les-modalites-du-controle-microbiologique-du-lait-maternel>

Copyright Apmnews.com